

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SECTEUR BIODIVERSITÉ

1^{ER} JANVIER 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. ORGANISATION DU SECTEUR	1
2. ÉVÈNEMENTS	1
2.1 SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES AMERICANA 2017	1
2.2 CEREMONIE DES DISTINCTIONS	2
2.3 JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LA BIODIVERSITÉ POUR LES ACTEURS MUNICIPAUX	2
2.4 4 À 6 – À LA SANTÉ DE LA BIODIVERSITÉ !	2
3. RENCONTRES ET RÉUNIONS DU SECTEUR	2
4. REPRÉSENTANTS AUPRÈS D'AUTRES ASSOCIATIONS PARTENAIRES	3
5. ACTIVITÉS ET DOSSIERS DU SECTEUR	3
5.1 PROJET DE LOI CONCERNANT LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES	3
5.2 MISE À JOUR DU RÈGLEMENT SUR LES HABITATS FAUNIQUES	4
5.3 CADRE NORMATIF PAN QUÉBÉCOIS	5
5.4 VISITE DU PROJET DE RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DE LA GRANDE-PLÉE-BLEUE	5
5.5 PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION, DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE D'HYDROCARBURES EN MILIEU HYDRIQUE	5
6. ACTIVITÉS À VENIR	5
7. PUBLICATIONS	6
ANNEXE 1. ORGANIGRAMME DU SECTEUR BIODIVERSITÉ	7
ANNEXE 2. COMITÉS DU SECTEUR BIODIVERSITÉ – MANDATS ET MEMBRES	8
ANNEXE 3. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SECTEUR BIODIVERSITÉ	11
ANNEXE 4. PROGRAMME DU SECTEUR BIODIVERSITÉ À AMERICANA 2017	13
ANNEXE 5. PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LA BIODIVERSITÉ POUR LES ACTEURS MUNICIPAUX	14

Introduction

Le secteur Biodiversité a continué à se développer cette année, générant toujours un fort intérêt auprès des municipalités. Le secteur a notamment été invité à des consultations de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre de la conservation des milieux humides et hydriques et la 4^e Journée d'échange des municipalités sur la biodiversité a été organisée en novembre. De plus, la Distinction diversité biologique a été remise pour la troisième fois cette année.

1. Organisation du secteur

Tel qu'illustré dans l'organigramme à l'annexe 1, le secteur est présidé par le vice-président, qui est conseillé par le comité directeur du secteur Biodiversité. Le secteur comprend des comités techniques composés de membres de l'Association, auxquels s'ajoutent les comités des événements. Chaque comité est présidé par un directeur qui a la responsabilité de dresser les objectifs avec son équipe et de travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur et le vice-président du secteur pour les atteindre. La mission de chaque comité ainsi que les membres participants figurent à l'annexe 2. Le vice-président du secteur et les membres des comités sont des bénévoles qui agissent comme experts au sein de Réseau Environnement.

L'assemblée annuelle du secteur qui s'est déroulée le 2 novembre à Montréal a permis de renouveler le mandat d'Hugo Thibaudeau Robitaille à titre de vice-président du secteur. Le compte rendu de l'assemblée se trouve à l'annexe 3.

2. Évènements

2.1 Salon international des technologies environnementales Americana 2017

La 10^e édition s'est déroulée les 21-22-23 mars 2017 au Palais des congrès de Montréal. Pendant l'évènement, plus de 200 conférences ont été présentées, incluant quelques tables rondes et panels de discussion. Ceci représente un total de plus de 250 conférenciers. Plus de 50 modérateurs ont également contribué à l'animation des sessions. Le service de traduction simultanée anglais/français était offert dans toutes les salles. Les présentations étaient regroupées sous les thèmes suivants :

- Eau
- Matières résiduelles
- Sols et eaux souterraines
- Innovations et technologies propres
- Environnement et marchés
- Gestion durable des ressources
- Biodiversité

Plus spécifiquement, le secteur biodiversité s'est distingué avec 3 sessions, soit 4.5 heures de contenus, 13 conférenciers, 3 modérateurs. Le programme en lien avec la biodiversité est disponible à l'annexe 4.

2.2 Cérémonie des Distinctions

Lors de la Cérémonie des Distinctions qui s'est tenue au Palais des congrès de Montréal le 22 mars 2017 dans le cadre du Salon international des technologies environnementales Americana 2017, Réseau Environnement a honoré des individus et organisations qui se sont illustrés par leur implication et leur engagement à la sauvegarde de l'environnement ou leur contribution à l'avancement des sciences et des technologies environnementales. Pour la deuxième fois, une distinction a été décernée pour le secteur.



*Marc-André Desjardins, Robert Cantin,
Michel Fecteau, Francine Van Winden, Hugo
Thibaudeau Robitaille, Jean Lacroix*

La **Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu** a reçu la Distinction Diversité Biologique, distinction remise à une personne, une municipalité, une institution ou une entreprise qui a contribué de manière remarquable à la protection et à la mise en valeur de la biodiversité.

2.3 Journée d'échange sur la biodiversité pour les acteurs municipaux

Pour la 4^e année, Réseau Environnement, au travers de son Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité (CQMB), a organisé une Journée d'échange sur la biodiversité pour les acteurs municipaux. Cette journée, réservée aux intervenants municipaux, s'est tenue le 2 novembre à Montréal et a traité des indicateurs de suivi utilisés pour évaluer les actions municipales en lien avec la préservation de la biodiversité. En matinée, des municipalités et instances gouvernementales ont présenté des exemples d'indicateurs mis en place, incluant leur retour d'expérience (forces et faiblesses de chacun). L'après-midi un atelier a permis de présenter le cadre normatif sur lequel travaillent les membres du CQMB et de définir les bases de certains indicateurs avec les participants présents. Une trentaine d'intervenants étaient présents. Le programme de la journée se trouve à l'annexe 5.

2.4 4 à 6 – À la santé de la biodiversité !

Suite à la journée d'échange sur la biodiversité du 2 novembre, un 4 à 6 s'est tenu et avait pour thème « À la santé de la biodiversité » qui a réuni une quarantaine de participants. Cet événement avait pour but de réseauter tout en en faisant découvrir le secteur biodiversité aux personnes présentes issues des secteurs privé et public. Les membres ont également présenté les indicateurs pan québécois pour les organisations municipales qui ont pour objectif de monitorer la préservation de la biodiversité en cours de développement. À l'intérieur de ce 4 à 6 s'est également tenue l'assemblée annuelle du secteur.

3. Rencontres et réunions du secteur

Les différents comités du secteur biodiversité de Réseau Environnement ont tenu plusieurs rencontres au cours de 2017. Les dates de ces réunions sont présentées ci-dessous. Sauf exception, les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur demande à la coordonnatrice du secteur biodiversité de chez Réseau

Environnement. Aux rencontres citées ci-dessous, il faut ajouter les échanges de courriels réguliers entre les membres des différents comités.

Comités	Dates de rencontre
Comité directeur	15 mars 2017
Comité québécois des municipalités pour la Biodiversité	24 février 2017 23 mars 2017
Comité québécois des municipalités pour la Biodiversité – indicateur pan québécois	14 juin 2017 15 septembre 2017 11 octobre 2017 10 novembre 2017
Comité ad-hoc sur le projet de loi 132 – conservation des milieux humides et hydriques	26 avril 2017 8 mai 2017
Comité ad-hoc sur la mise à jour du Règlement sur les habitats fauniques	12 mai
Comité Americana 2017	5 octobre 2016 6 décembre 2016

4. Représentants auprès d'autres associations partenaires

Certains des membres représentent Réseau Environnement dans différents comités, tables et regroupements, ce qui permet à l'Association de rester à l'affût des développements dans les différents secteurs et de s'impliquer dans les discussions qui ont lieu en amont. Cette perspective peut aider l'Association à voir venir les enjeux et grands changements et à s'y préparer. Le secteur a un représentant à l'externe.

Organisation/Comités/Associations	Représentants
Ouranos – Comité du programme Éco-Bio	Philippe Bourke (jusqu'en octobre 2017) puis Marion Audouin (Réseau Environnement)

5. Activités et dossiers du secteur

5.1 Projet de Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques

Depuis la participation de l'Association à la consultation menée en 2012 par la Commission des transports et de l'environnement sur le *projet de loi n°71 - Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique*, Réseau Environnement suit avec attention l'évolution de cet important dossier législatif.

Le secteur biodiversité de Réseau Environnement a été convié aux consultations de la Commission des transports et de l'environnement sur le *Projet de loi n°132 – Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*. À cet effet, un mémoire a été déposé le 11 mai. Cette même journée, Jean Lacroix, président directeur général de l'Association, Caroline Sanchez Valero, Vice-présidente des secteurs techniques et des programmes et Hugo Thibaudeau Robitaille, Vice-président du secteur biodiversité ont été présenter les

différents points énoncés par les membres lors des auditions organisées par la Commission dont voici un résumé :

- L'Association est en faveur de la mise en application d'une loi modifiant le régime actuel de compensation afin de rendre plus efficace et efficient le principe d'aucune perte nette.
- Réseau Environnement tient également à souligner que ce projet de loi et le règlement en découlant doivent mettre de l'avant le concept d'évitement en fixant des compensations financières conséquentes afin d'encourager les initiateurs de projet à ne pas détruire partiellement ou en totalité les milieux humides ou hydriques.
- Réseau Environnement pense que des éléments demeurent à préciser dans le projet de loi ou à clarifier dans les dispositions réglementaires et les guides qui en découleront en particulier :
 - o La définition des milieux humides et hydriques
 - o La méthode d'évaluation des milieux humides et hydriques
 - o Les échéances pour l'émission des bilans et plans régionaux révisés aux dix ans
 - o Les modalités de sélection des programmes de restauration et de création des milieux humides par le gouvernement pour permettre la réalisation de projets dans l'ensemble des territoires du Québec et pour compenser adéquatement pour la superficie et les services écosystémiques perdus
 - o La prise en compte des agissements des propriétaires privés dont le terrain comporte des milieux humides ciblés dans les plans directeurs ou régionaux entre la sanction de la loi et la validation des plans régionaux
 - o Les catégories de modulation du risque et la nature des activités qui tombent dans ces catégories,
 - o Le calcul de la compensation financière et la modulation de ces compensations dans le cas où le promoteur réaliserait des travaux de restauration ou de création d'un milieu humide ou hydrique.

5.2 Mise à jour du Règlement sur les habitats fauniques

Les membres du secteur ont souhaité se prononcer sur la mise à jour du Règlement sur les habitats fauniques qui n'avait jamais subi de modification depuis son année de publication en 1993. En effet, ce règlement définit entre autres les différents types d'habitats, ces dispositions réglementaires peuvent donc avoir des impacts importants sur les activités des municipalités et autres joueurs privés. Une lettre concernant les suggestions de mise à jour a été envoyée après les avoir présentées de vive voix lors d'une rencontre avec des fonctionnaires du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs :

- Mentionner que le maintien de la fonctionnalité des habitats est un objectif en soi puisqu'il est garant de la pérennité du milieu (mention dans le paragraphe introductif),
- Dépoussiérer les définitions des habitats fauniques et ajouter de nouveaux habitats (ex. : l'hibernacle des chauves-souris),
- Inclure dans le règlement l'obligation d'une révision périodique par le ministère des délimitations des habitats fauniques, et de produire une cartographie à jour lors de chacune d'entre elles,
- Permettre la définition d'habitats fauniques sur des terrains privés seulement pour les espèces menacées ou vulnérables ainsi que l'habitat du poisson,
- Développer un barème qui permettrait de classer les différents habitats fauniques désignés selon des échelons définis en fonction de la qualité de l'habitat et du statut de l'espèce qui s'y trouve. Pour chacun

des échelons, les activités permises sous conditions, interdites ou assujetties à une autorisation seraient définies,

- Harmoniser le cadre juridique en s'assurant constamment de l'homogénéité du cadre législatif afin d'éviter les chevauchements entre lois et règlements publiés depuis 1993.

Ce travail a permis au secteur de collaborer pour la première fois avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

5.3 Cadre normatif pan québécois

Les membres municipaux du secteur ont mis en relief le manque de structure commune pour l'évaluation des actions et activités quotidiennes menées en lien avec la préservation de la biodiversité. Pour pallier à cela, le Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité a décidé de mettre sur pied un sous-comité responsable de définir un cadre normatif commun qui permettra à chaque acteur municipal de valider l'impact de ses actions passées, présentes et futures, mais également de se comparer avec les autres organisations municipales québécoises. En 2017, le sous-comité a défini les grands thèmes du cadre normatif, puis les indicateurs de chacune des thématiques. E 2017, ils ont travaillé à réviser la méthodologie de calcul de chacun d'entre eux. Les membres espèrent pouvoir tester leur cadre normatif au début de l'année 2018.

5.4 Visite du projet de réserve écologique de la Grande-Plée-Bleue

La visite du projet de réserve écologique de la Grande-Plée-Bleue a été organisée par le Comité régional Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches de Réseau Environnement en partenariat avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Ville de Lévis et la Société de conservation de la Grande-Plée-Bleue. Il a permis à la quinzaine de participants de découvrir la tourbière, le long des 725 mètres de sentier sur pilotis et de prendre connaissance du plan de gestion des milieux naturels de la Ville de Lévis.



5.5 Projet de Règlement sur les activités d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures en milieu hydrique

Suite à la publication du projet de *Règlement sur les activités d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures en milieu humide*, les membres du secteur biodiversité ont souhaité ajouter certains points en lien notamment avec la protection des espaces naturels protégés dans le mémoire produit par le secteur de l'eau. Le mémoire a été envoyé au gouvernement le 21 novembre.

6. Activités à venir

Les évènements suivants sont prévus en 2018 :

- Le Salon des technologies environnementales du Québec, qui se déroulera les 13 et 14 mars 2017 au Palais des congrès de Québec. Quelques sessions devraient être consacrées à la biodiversité.
- La 5^e Journée d'échange sur la biodiversité pour les acteurs municipaux (date à déterminer).

7. Publications

Vecteur Environnement est la revue de l'industrie, des sciences et techniques de l'environnement du Québec. Publiée quatre fois par année, elle est l'un des outils de diffusion officielle de Réseau Environnement et comporte des articles scientifiques et techniques liés aux différents secteurs de Réseau Environnement. Durant l'année 2017, trois articles ont été publiés dans le domaine de la biodiversité :

Daigneault, R. « Conservation des milieux humides et hydriques. Les grandes lignes de la nouvelle loi ». *Vecteur Environnement*, Septembre 2017, p. 28.

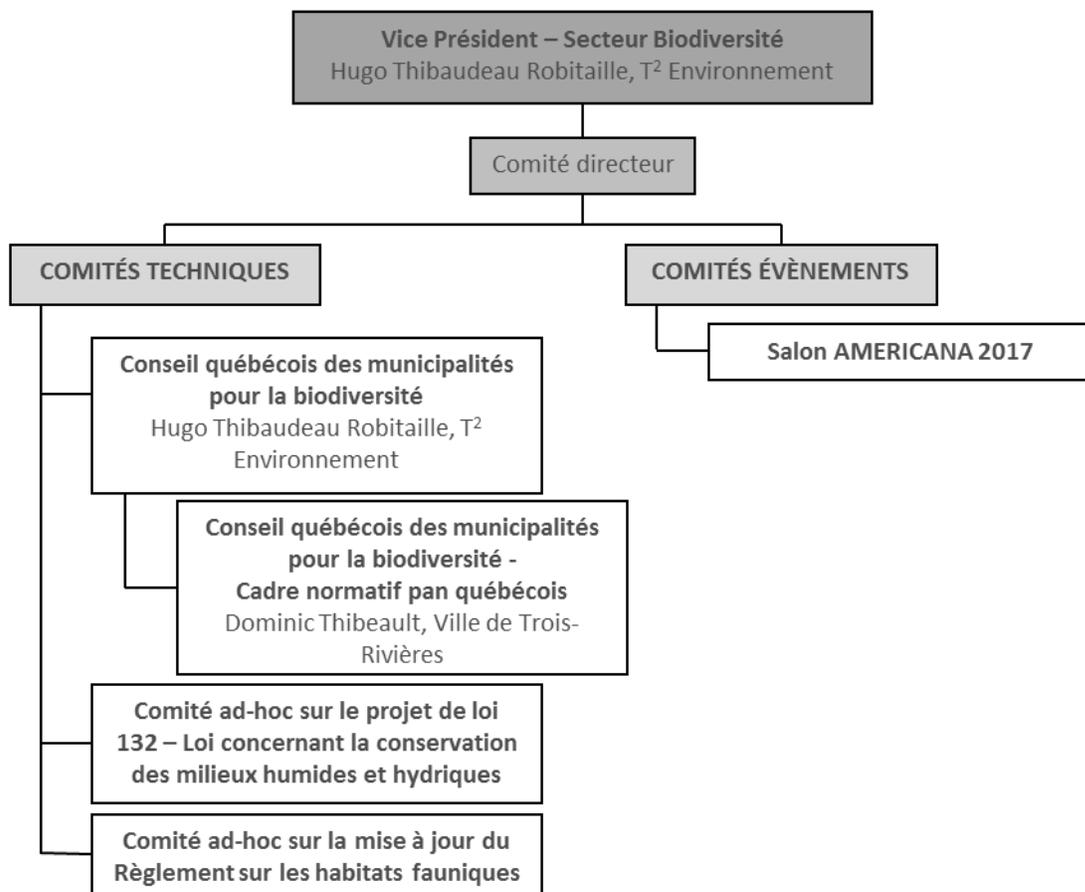
Lebel, M. Biomimétisme. « L'art d'imiter la nature au service de l'économie verte ». *Vecteur Environnement*, Mars 2017, p.12.

Leblanc, M. « Cultures biologiques, la techno au service du sarclage ». *Vecteur Environnement*, Mars 2017, p.24.

Messier, F. « Le roseau commun, contrôler son envahissement dans les tourbières du Québec ». *Vecteur Environnement*, Décembre 2017, p.22.

Rondia, E. « Projet Ileau, verdir et connecter l'Est de Montréal ». *Vecteur Environnement*, Décembre 2017, p.30.

Annexe 1. Organigramme du secteur biodiversité



Annexe 2. Comités du secteur Biodiversité – Mandats et membres

Comité directeur

Mandat du comité :

Le secteur Biodiversité, tout comme les autres secteurs de Réseau Environnement, a un comité directeur chargé de diriger les activités du secteur, suivant les règles de régie interne dûment approuvées par le conseil. Il est dirigé par le vice-président de secteur. Le comité se réunit au moins une fois par année, en début d'année. Son rôle est aussi :

- D'identifier et créer les comités techniques qui seront actifs durant l'année en cours;
- De prendre position à travers la création de comités ad hoc lorsqu'une nouvelle réglementation ou une modification de règlement est en cours afin de se faire entendre du gouvernement;
- D'assurer le lien auprès des acteurs clés du domaine, en vue d'être informé des nouveautés du secteur et dossiers à venir, tant au niveau du cadre législatif que des avancées technologiques;
- De promouvoir le réseautage entre les membres et autres spécialistes du domaine.

Membres du comité :

Audette, Denis (ministère des Transports du Québec)

Daprato, Jacinthe (Ville de Montréal)

Gauthier, Marc (WSP)

Lapierre, Hugues (Englobe)

Michaud, Cyril (WSP)

Roy LeFrançois, Joëlle (Ville de Montréal)

Spaggiari, Jérôme (Atelier Phusis)

Thibaudeau Robitaille, Hugo (T² Environnement)

Thibault, Dominic (Ville de Trois-Rivières)

Thibault-Bédard, Prunelle

COMITÉS TECHNIQUES

Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité

Mandat du Conseil :

Le mandat du Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité est d'offrir une plateforme d'échanges sur la biodiversité qui regroupe les municipalités, les municipalités régionales de comté, les communautés métropolitaines et autres organismes et regroupements municipaux du Québec. Le Conseil s'est fixé comme principaux objectifs de favoriser les échanges entre les villes œuvrant à la conservation de la biodiversité, d'élaborer des stratégies et des plans d'action pour la biodiversité, en collaboration avec les gouvernements nationaux et provinciaux, de reconnaître les efforts des administrations les plus innovantes dans le domaine et d'identifier et de développer les ressources humaines et techniques pouvant soutenir le monde municipal dans l'acquisition d'information sur la biodiversité et dans sa conservation.

Membres du comité :

Côté, Éric (Rivière-du-Loup)

Coupal, Marie-Josée (Ville de Québec)

Daprato, Jacinthe (Ville de Montréal –

Arrondissement Saint-Laurent)

Provost, Christine (Ville de Longueuil)

Rinfret, Josée (Ville de Laval)
Roy LeFrançois, Joëlle (Ville de Montréal)

Thibaudeau Robitaille, Hugo (T² Environnement)
Thibeault, Dominic (Ville de Trois-Rivières)

Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité – sous-comité « cadre normatif pan québécois »

Directeur de comité : Dominic Thibeault, Ville de Trois-Rivières

Mandat du comité :

Le mandat du sous-comité du Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité est d'élaborer un cadre normatif qui permette aux acteurs municipaux d'évaluer leur performance pour tout ce qui a trait à la préservation de la biodiversité. Le comité a donc pour mandat de définir les besoins des acteurs municipaux en termes d'évaluation de la performance puis de définir un cadre de travail commun. Ce dernier devra être le résultat de la définition des objectifs que les membres veulent atteindre, de la définition de l'échelle territoriale adéquate, de la prise en compte les particularités de chacun des territoires. L'objectif est d'avoir des indicateurs simples, globaux, répliquables, clairement définis et qui démontrent la progression autant que les cibles à atteindre.

Membres du comité :

Guay, Christian (Ville de Lévis)
Harvey, Mélanie (FQM)
Léger, Marc (Ville de Terrebonne)
Patoine, Marie-France (UMQ)
Peltier, Isabelle (Ville de Lévis)

Roy LeFrançois, Joëlle (Ville de Montréal)
Thibaudeau Robitaille, Hugo (T² Environnement)
Thibeault, Dominic (Ville de Trois-Rivières)
Van Winden, Francine (Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu)

Comité ad-hoc sur le Projet de loi n°132 – Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques

Mandat du Comité :

Évaluer le projet de loi à des fins de bonification et production d'un mémoire contenant des suggestions de modification à destination de la Commission des transports et de l'environnement.

Membres du comité :

Audette, Denis (Ministère des Transports du Québec)
Boies, Karine (Cain Lamarre)
Côté, Éric (Ville de Rivière-du-Loup)
Lapierre, Hugues (Englobe)

McKay, Scott (Lévesque Stratégie et affaires publiques)
Spaggiari, Jérôme (Atelier Phusis)
Tarte, Daniel (T² Environnement)
Thibaudeau Robitaille, Hugo (T² Environnement)
Thibault-Bédard, Prunelle

Comité ad-hoc sur la mise à jour du Règlement sur les habitats fauniques

Mandat du comité :

Évaluer le règlement actuel à des fins de bonification et production d'une lettre comprenant des suggestions et recommandations à destination du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Membres du comité :

Audette, Denis (Ministère des Transports du Québec)
Deslandes, Julie (Ville de Québec)
Gauthier, Marc (WSP)

Provost, Christine (Ville de Longueuil)
Spaggiari, Jérôme (Atelier Phusis)
Thibault-Bédard, Prunelle

COMITÉ ÉVÈNEMENT

Comité – Americana 2017

Mandat du comité :

Le comité a pour mandat de développer la programmation en lien avec la biodiversité en préparant un appel à conférencier, en évaluant les propositions de conférence, en proposant des conférenciers potentiels et en montant en horaire.

Membres du comité :

Bastien, Julie (Groupe Hémisphère)
Daprato, Jacinthe (Ville de Montréal)
Spaggiari, Jérôme (Atelier Phusis)

Thibaudeau Robitaille, Hugo (T² Environnement)
Thibault, Dominic (Ville de Trois-Rivières)

Assemblée du secteur biodiversité

2 novembre – 16h15 – 16h30

COMPTE RENDU

16h Accueil des participants

16h15 Présentation du secteur - Caroline Sanchez Valero

- Mot de bienvenue
- Présentation des différents comités du secteur
 - Comité directeur
 - Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité
 - Conseil québécois des municipalités pour la biodiversité – sous-comité « indicateur pan québécois »
 - AMERICANA 2017
 - Comité – Projet de loi sur la conservation des milieux humides et hydriques
 - Comité – Règlement sur les habitats fauniques
- Présentation des activités du secteur depuis le début de l'année 2017
 - Journée de présentation à AMERICANA 2017
 - Distinctions – Diversité biologique : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
 - Mémoire sur le *Projet de loi 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques*
 - Participation aux consultations sur la mise à jour du *Règlement sur les habitats fauniques*
 - Cadre normatif panquébécois de suivi de la préservation de la biodiversité pour les organisations municipales

16h20 Élection du Vice-Président 2017-2018 – Caroline Sanchez Valero

Étant donné que nous n'avons qu'une seule candidature du vice-président actuel de secteur, Hugo Thibaudeau Robitaille, T² Environnement, je propose le vote par applaudissement comme mode de vote.

À moins qu'il n'y ait des objections je vous invite à faire par de votre approbation pour ce vote par applaudissement.

Je proclame Monsieur Hugo Thibaudeau Robitaille vice-président du secteur biodiversité de Réseau Environnement. Félicitations Hugo!

À cette étape j'aimerais donc proposer la fermeture de l'élection.

J'aimerais inviter Mme Bourg à venir dire quelques mots.

16h23 Mot du Vice-Président - Hugo Thibaudeau Robitaille

- Remerciement de l'assemblée
- Demande à l'assemblée de s'impliquer

16h25 Prochains dossiers et activités du secteur - Caroline Sanchez Valero

Règlements découlant de la nouvelle LQE

2017-2018

Règlements découlant de la Loi sur la conservation des MHH

Printemps 2018

Salon des TEQ

13-14 Mars 2018

Cérémonie des Distinctions

14 Mars 2018

16h30 Levée de l'assemblée - Caroline Sanchez Valero

Annexe 4. Programme du secteur biodiversité à Americana 2017

Mercredi 22 avril

<p>Biodiversité Salle 518 C</p>	<p>Ville et biodiversité</p> <p><i>Des métropoles mobilisées pour la biodiversité</i> — Pénelope Komitès, Ville de Paris</p> <p><i>Vers une planète vivante — la biodiversité à l'échelle mondiale et locale</i> — David Miller et Sophie Paradis, WWF-Canada</p> <p><i>Résilience de la forêt urbaine</i> — Alain Paquette, UQAM</p>	<p>Connectivité écologique et infrastructures vertes</p> <p><i>Les étangs d'épuration, un potentiel insoupçonné pour la biodiversité aviaire</i> — Samuel Denault, Groupe Hémisphères</p> <p><i>Passage faunique et biodiversité</i> — Yves Bédard</p> <p><i>BiodiverCity : retours d'expérience et perspectives sur un référentiel biodiversité et biophilie pour le développement urbain et immobilier</i> — Luc Mentell et Olivier Lemoine, Conseil international biodiversité et immobilier</p>	<p>Nouvelles technologies au service de la biodiversité</p> <p><i>Des drones au secours de la biodiversité</i> — Jérôme Spaggiari, Atelier Phusis</p> <p><i>Biosurveillance et gestion des réponses microbiennes à l'aide d'analyses de l'ADN environnemental : implications pour le futur</i> — Charles Greer, CNRC</p> <p><i>Sentinelles : un outil de détection des espèces exotiques envahissantes</i> — Isabelle Simard, MDDELCC</p> <p><i>Nyaki : une nouvelle méthode pour combattre l'érosion intelligemment</i> — Alexandre Caya, ETS</p> <p><i>Développement d'un modèle de réseau de neurones artificiels (RNA) pour prévoir la qualité de l'eau</i> — Naysan Saran, ECCC</p> <p><i>GoExplo : une application pour découvrir le fleuve Saint-Laurent</i> — Étienne Foulon, INRS, Centre ETE</p>
--	---	---	---

ANNEXE 5. Programme de la Journée d'échange sur la biodiversité pour els acteurs municipaux

2
NOVEMBRE
2017



JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LA
BIODIVERSITÉ POUR LES
ACTEURS MUNICIPAUX



Préservation de la biodiversité - indicateurs et mesures de performance
- Programme -

8 h 15	Accueil et inscription
Mots de bienvenue	
8 h 45	Philippe Bourke, Réseau Environnement
8 h 55	Hugo Thibaudeau Robitaille, Réseau Environnement
Municipalités et biodiversité	
MODÉRATEUR : Hugo Thibaudeau Robitaille, Réseau Environnement	
9 h 00	La Convention sur la diversité biologique comme outil de mobilisation et d'aide à la performance Oliver Hillel, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
10 h 00	Pause
Monitorer la biodiversité	
MODÉRATEUR : Hugo Thibaudeau Robitaille, Réseau Environnement	
10 h 30	Ville de Montréal : mise à l'essai de l'indice de Singapour Joëlle Roy LeFrançois, Ville de Montréal
11 h 00	L'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent : une occasion de mettre en place des indicateurs de suivi de l'état de nos écosystèmes Benoît Jobin, Environnement et Changement climatique Canada
11 h 30	Concevoir un plan de conservation des milieux naturels à Granby Serge Drolet, Ville de Granby
12 h 00	Dîner
Atelier de travail et d'échange	
13 h 30	Présentation du concept de norme de suivi panquébécoise et du déroulement de l'atelier Dominic Thibeault, Ville de Trois-Rivières
14 h 00	Atelier de travail Trois thèmes seront discutés en groupe de travail afin de favoriser les échanges et d'enrichir le travail du groupe qui les a précédé. Thème #1 : Portion du territoire désignée comme des aires de conservation Thème #2 : Ressources attribuées à la préservation de la biodiversité Thème #3 : Corridor écologique, connectivité, fragmentation
15 h 15	Retour sur chacune des thématiques et prochaines étapes du projet Dominic Thibeault, Ville de Trois-Rivières
4 à 6 - À la santé de la biodiversité !	